

II. ANNEXES

(1) Interlocuteurs rencontrés

L'étude repose sur les informations recensées au cours des rencontres, contacts et entretiens suivants :

Services de la ville	Entretien
DGS	X
DAF	X
DRH	X
Affaires culturelles	X
Responsable Musée	X
Responsable Bibliothèque / médiathèque	X
Responsable archives	X
Sport	X
Scolaire et périscolaire dont restauration scolaire	X
Jeunesse	X
Service technique	X
Petite enfance ¹	X
Urbanisme	X
Satellites	
Conservatoire de musique	X
Scène Watteau	X
Centre Nautique	
Autres	
Communauté d'agglomération	X
SAIEM	X

L'ensemble des services de la ville a été particulièrement réactif et a permis de disposer des documents nécessaires aux analyses.

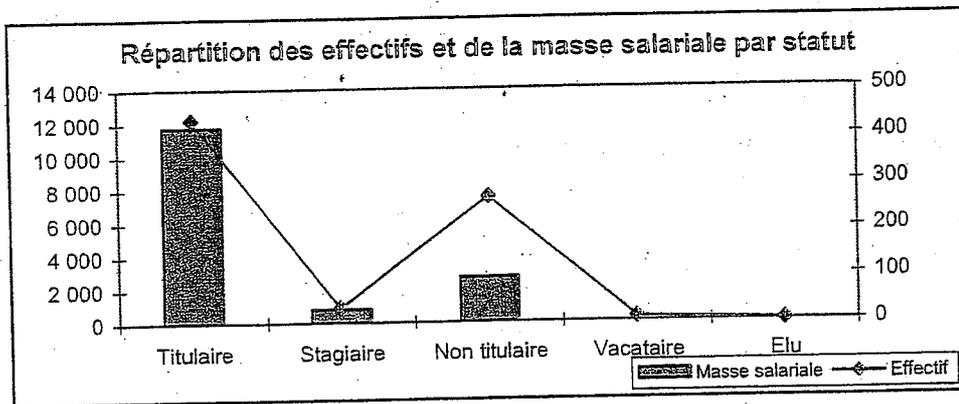
Les données concernant la Communauté d'Agglomération sont plus problématiques, notamment celles relatives à la mise en place de la CA et concernant les exercices 2000 et 2001, compte tenu notamment du « vide administratif » des deux premières années.

(2) Charges de personnel : éléments complémentaires d'analyse

1.1 Présentation de l'effectif global

L'effectif total apparent (titulaires et non-titulaires) représente 746 agents répartis de la façon suivante :

- 436 titulaires composant 58 % des effectifs et représentant 76 % de la masse salariale,
- 32 stagiaires (4% des effectifs, 5 % de la masse salariale),
- 269 non-titulaires (36% des effectifs et 18 % de la masse salariale),
- 9 vacataires



Le taux d'encadrement est conforme à la moyenne nationale avec :

- 4% d'agents de catégorie A
- 8% d'agents de catégorie B
- 88% d'agents de catégorie C

1.11 Le personnel titulaire et stagiaire

La mairie de Nogent emploie 436 agents titulaires pour une masse salariale de 11 762 K€ (soit 76 % de la masse globale) répartis sur l'ensemble des services :

Services	Effectif	Masse salariale
Administration	73	1 955
Scolaire	70	139
Petite enfance	65	767
Environnement/ entretien	65	420
Service technique	53	1 750
Police	29	54
Sport	27	1 598
Culture	25	732
Direction	13	1 775
Social	8	1 669
Animation	6	240
Jeunesse	2	662
Total	436	11 762

Le taux d'encadrement du personnel titulaire est conforme à celui de l'effectif total :

- 5 % de catégories A
- 9 % de catégories B
- 86% de catégories C

Enfin, la masse salariale des 32 stagiaires représente un peu plus de 5% du volume total.

1.12 Cas particulier : les agents en détachement et les mises à disposition

a) Détachements de la ville vers d'autres collectivités

5 agents sont détachés à la collectivité et payés par la ville.

Service	Collectivité d'origine	Grade	date de fin	Salaires
S.T. régie propreté	Ville de Paris	Eboueur /agent d'entretien	30/06/2004	31 K€
crèche muette	APHP	puéricultrice	14/03/2004	24 K€
crèche jossierand	Ville de Paris	auxiliaire de puériculture	25/05/2004	ND
S. général	Communauté d'agglomération	Directeur / DGS	01/09/2005	21 K€
bibliothèque	bibliothèque Nationale de France	Bibliothécaire	31/08/2004	16 K€

Source : direction des ressources humaines

Le personnel en détachement représente près de 100 K€ de masse salariale.

b) Détachements d'autres collectivités vers la ville

L'état des agents détachés par la collectivité (payé par les structures d'accueil) est le suivant :

Service d'origine	Collectivité de recrutement	Grade	date de fin
Ecole maternelle	Crèche de Fitz-James (60)	Auxiliaire de puériculture chef	31/08/2004
Crèche Muette	A.P.H.P.	Auxiliaire de puériculture	31/08/2004
Crèche	Centre hospitalier de Meaux	Auxiliaire de puériculture	16/11/2004
juridique	chambre régionale des comptes	attaché principal cl 2	15/06/2008
bibliothèque	bibliothèque Nationale de France	conservateur de 1ère classe	14/06/2006

Source : direction des ressources humaines

c) Les mises à disposition

Trois types de mise à disposition à titre gracieux ont été principalement constatés :

1. Mises à disposition auprès d'associations

Un certain nombre d'agents de la ville est mis à disposition auprès de deux associations. Ces mises à disposition ne font pas l'objet de remboursement à la ville. Il s'agit donc d'aide en nature aux associations qui s'ajoutent aux subventions municipales reçues :

- 3 éducateurs de la ville sont mis à disposition de l'association Sport et enfance nogentaise,
- 5 adjoints administratifs sont mis à disposition de l'association Nogent présence.

Les mises à disposition des éducateurs à l'association Sport et enfance nogentaise représentent, à un coût moyen d'éducateurs estimé à 33 K€/an, 100 K€ d'impact financier pour la ville.

Les mises à disposition des adjoints administratifs à l'association Nogent présence représentent, à un coût moyen estimé à 27 K€/an, 135 K€ d'impact financier pour la ville.

Ainsi, l'absence de valorisation de ces agents représente un impact financier de près de 235 K€/an.

2. Mises à disposition auprès de la Communauté d'agglomération

Certains agents sont en partie mis à disposition de la Communauté d'agglomération, au *prorata temporis* du temps de travail passé à la CA.

Il s'agit principalement de personnel du musée, des archives et un certain nombre d'agents techniques (ordures ménagères et propreté notamment).

Ces mises à disposition qui faisaient l'objet de remboursement de la CA à la ville ne sont plus facturées depuis avril 2003. Le manque à gagner pour la ville est autour de 100 K€.

3. Mises à disposition auprès du CNTVM

La convention entre la ville et le CNTVM prévoit le recrutement par la ville des saisonniers nécessaires au fonctionnement du centre nautique en période estivale. Ainsi, 38 auxiliaires saisonniers ont été rémunérés par la ville pour le compte du Centre nautique en 2003. La remise en cause de cet élément de la contractualisation par un avenant aurait un impact estimé à 110 K€/an.

1.13 Le personnel non titulaire

Le personnel non titulaire recouvre :

- les agents contractuels permanents
- les auxiliaires
- les vacataires.

Les fichiers du SIVOM révèlent un effectif de 269 non titulaires, auxquels s'ajoutent 9 vacataires.

Parmi eux, il faut distinguer les contractuels permanents des effectifs volants (auxiliaires) :

a) Les contractuels permanents

La ville emploie 57 contractuels permanents (soit 8% des effectifs globaux), pour une masse globale de 1,3 M€, répartis dans les services comme suit :

Contractuels permanents 2003

Service	Eff	Masse sal
Administration	8	219
Animation	5	118
Culture	5	119
Direction	7	191
Environnement/ entretien	5	128
Jeunesse	1	21
Médico-social	1	16
Petite enfance	8	171
Police	1	25
Scolaire	8	169
Sport	6	137
Technique	2	47
Total	57	1361

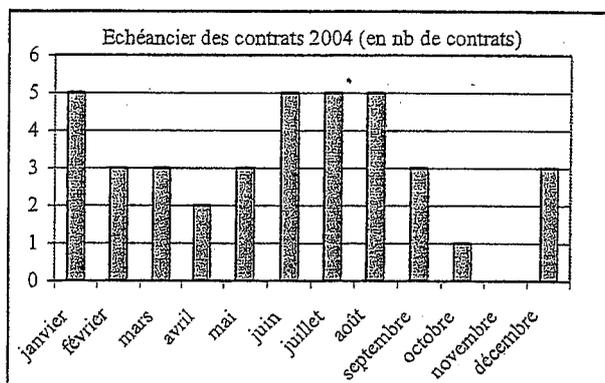
La répartition par catégorie est la suivante :

- 14% d'entre eux sont de catégorie A
- 12% de catégorie B
- 74% de catégorie C

En termes de grade, 28 sont des agents d'entretien et 8 sont des agents affectés au service animation.

Les contractuels permanents sont tous, à l'exception du personnel de l'OND (4 agents) dont les contrats sont de 3 ans, sur des contrats d'un an renouvelable.

L'échéancier suivant retrace le profil d'extinction des différents contrats sur l'année 2004 :



Enfin, l'engagement des contractuels n'est pas systématiquement réalisé au premier échelon. 9 agents de catégories A et B ont pu être identifiés avoir été recrutés à des échelons supérieurs. Ceci induit des salaires supérieurs aux agents titulaires occupant un poste similaire.

Une politique de recrutement systématique au 1^{er} échelon pourrait permettre de réaliser à terme des économies (cf. marges de manœuvre).

b) Les auxiliaires non permanents

D'après les fichiers du SIVOM, 212 auxiliaires ont été occasionnellement employés en 2003 par la mairie afin de renforcer les effectifs de certains services.

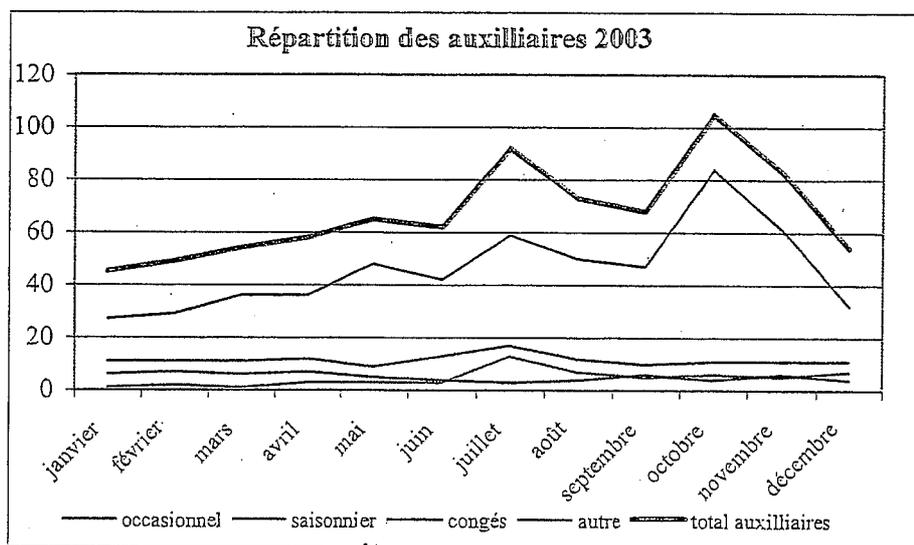
Cette catégorie recouvre :

- Les agents dits « occasionnels »
- Les agents dits « saisonniers »
- Les agents remplaçant les personnes en congés (maladie, parental, maternel, annuel).

Il s'agit donc d'une catégorie d'agents dont les effectifs varient par nature régulièrement au cours de l'année.

Les courbes de saisonnalité suivantes soulignent :

- Les pics des mois d'été et des mois d'octobre/novembre
- La prédominance du recours aux occasionnels.



source : exploitation des fichiers SIVOM

1. Les occasionnels (hors-remplacement) :

Les occasionnels (hors-remplacement) représentent en moyenne 60% des non titulaires employés chaque mois par la commune de Nogent. Ces agents sont recrutés sur des contrats inférieurs à 6 mois.

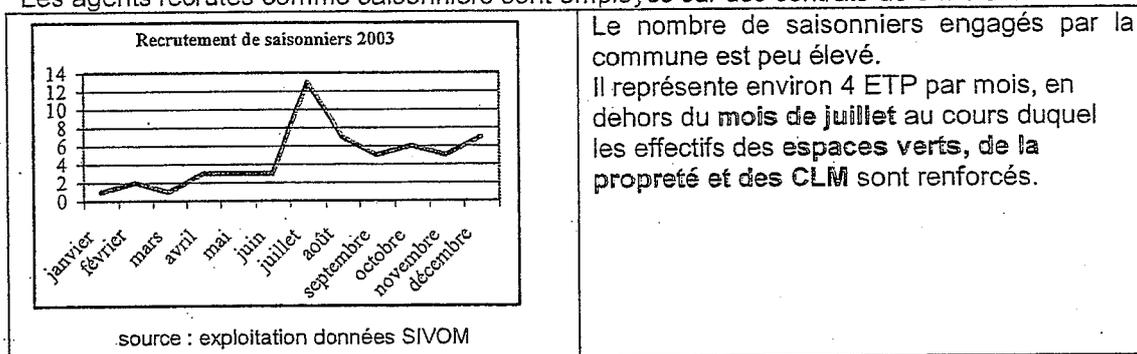
Deux mois de l'année 2003 sont marqués par un recours particulièrement important aux personnels occasionnels :

- en juillet, l'appel à des occasionnels est en partie justifiée par le poste « gardien de mairie » (aucune information ne nous permet de savoir s'il s'agit d'un remplacement). Les autres contrats viennent pallier les carences de nombreux autres services.
- le recrutement est en revanche beaucoup plus homogène en octobre : ce sont essentiellement les centres de loisir maternels qui ont eu recours à du personnel supplémentaire.

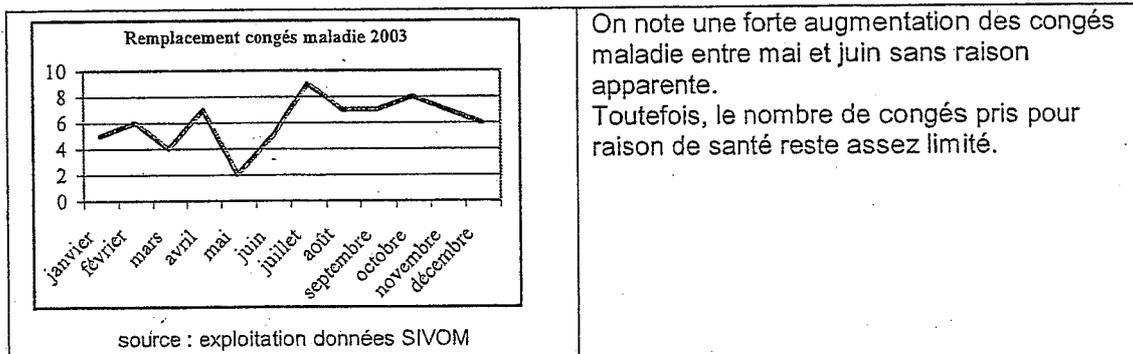
Sur l'ensemble de l'année, les services les plus demandeurs en employés occasionnels sont les Centres de Loisirs Maternels, les crèches et les écoles.

2. Les saisonniers

Les agents recrutés comme saisonniers sont employés sur des contrats de 3 mois maximum.



3. Les remplaçants de congé maladie

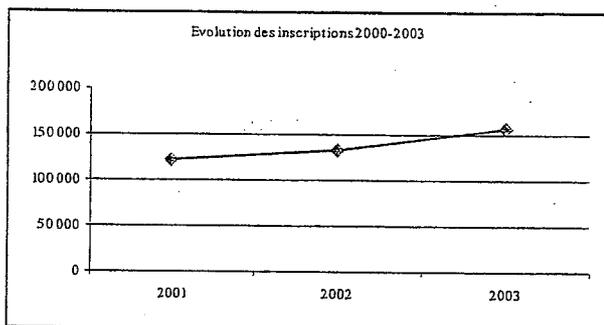


(3) Equipements municipaux : éléments complémentaires

1.1 Bibliothèque

a) Une fréquentation essentiellement locale, en augmentation et fortement saisonnière

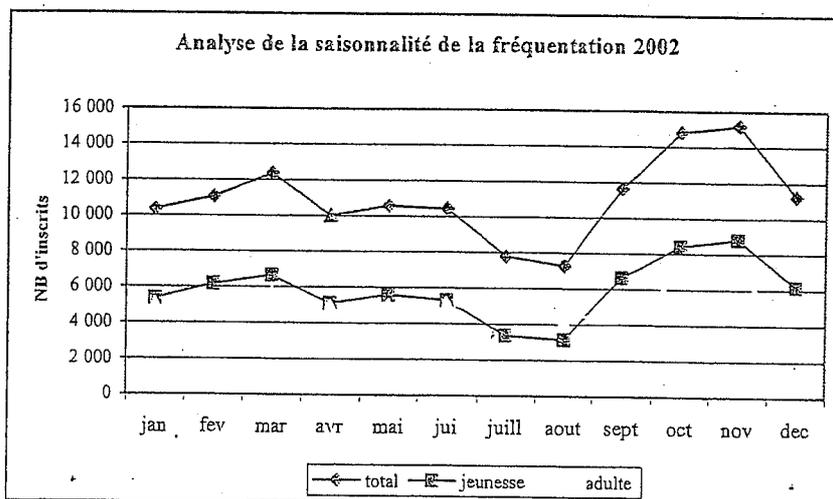
La fréquentation des visiteurs de la bibliothèque / médiathèque s'est accrue depuis 2001. Cette augmentation est notamment la conséquence de la mise en place des nouveaux services, de l'étendue des plages horaires d'ouverture, du développement des animations et du renforcement de l'accueil des scolaires.



L'ouverture des postes internet en février 2003 est également un facteur moteur de la hausse des visiteurs.

Les lecteurs et emprunteurs – visiteurs inscrits – ont été au nombre de 5272, soit 18% de la population, ce qui positionne Nogent dans la moyenne nationale. Les usagers inscrits proviennent très majoritairement de Nogent, seuls 6% des inscrits visiteurs étant non-nogentais (4940 / 5272 inscrits).

De façon classique, l'équipement fait l'objet d'une forte saisonnalité avec une fréquentation moyenne d'environ 10 000 visiteurs par mois, comportant des pics autour de 15 000 visiteurs au cours des mois de janvier/mars et octobre/novembre et une fréquentation inférieure à 8 000 visiteurs l'été : cette saisonnalité est accrue pour les visiteurs « jeunesse », dont la fréquentation chute fortement les mois d'été.



b) Des horaires d'ouverture étendus, au-dessus de la moyenne nationale :

La bibliothèque est ouverte 30h30 par semaine et place ainsi la ville dans les 30% de ville dont les bibliothèques sont ouvertes plus de 30h/semaine.

HORAIRES	Nogent	Ville de même strate (moyenne nat)
Nombre d'heures d'ouverture	30h30	27h14
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	5	4.8

Elle est ouverte sur 5 jours (du mardi au samedi) et ne connaît aucune fermeture annuelle, au contraire de beaucoup d'autres villes.

La ville se positionne ainsi en 3^{ème} position par rapport aux 10 villes de même strate du Val de Marne en termes d'ouverture hebdomadaire.

c) Une tarification attractive

La bibliothèque est entièrement gratuite en ce qui concerne l'emprunt de livre et la lecture sur place. Aucun système d'abonnement ou de cotisation annuelle n'est appliqué.

En revanche, depuis l'acquisition de matériel informatique, de documents sonores, de DVD et CD Rom, une cotisation annuelle a été mise en place pour l'emprunt de ces supports. Cette cotisation s'applique à l'emprunt de CD Rom et de DVD et s'élève à 40 €/an pour les nogentais et 60 € pour les non-nogentais. En 2002, environ 587 personnes sont abonnées.

Enfin, la création des autres nouveaux services (consultation d'internet, prêt de documents à domicile, animation) n'a pas été compensée par la mise en place d'une tarification.

(4) Communauté d'agglomération : éléments complémentaires d'analyse financière

1.1 Une montée en charge du budget de fonctionnement

1.11 Charges de fonctionnement

Le tableau suivant présente l'évolution des charges de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles) de la Communauté d'Agglomération.

Evolution des dépenses de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération

	CA 2000, en K€	CA 2001, en K€	CA 2002, en K€	BP, DM & BS 2003, en K€	Variation 2000 / 2002	Variation 2000 / 2003	Variation 2001 / 2003
Contrats de prestations de service avec entreprises	3 814	4 178	4 505	5 269	18%	38%	26%
Divers-publicité, publications, relations publiques	54	52	21	45	-61%	-17%	-13%
Locations immobilières	47	41	109	104	131%	120%	153%
Entretiens voies et réseaux	38	115	226	387	491%	911%	236%
Autres	208	359	414	600	99%	189%	67%
Charges à caractère général	4 162	4 745	5 275	6 405	54%	54%	26%
Personnel affecté par la collectivité de rattachement	274	464	260	34	-5%	-88%	-93%
Rémunération Principale Titulaires	0	42	215	420	-	-	898%
Rémunération Principale Non Titulaires	33	66	117	166	257%	406%	150%
Emplois jeunes	30	89	85	185	187%	526%	109%
Autres	25	98	281	503	1017%	1900%	416%
Charges de personnel et assimilés	362	699	653	1 208	334%	334%	262%
Indemnités Maire et adjoints	0	28	64	73	-	-	162%
Subv Fonctionnement Associations	440	498	555	598	26%	36%	20%
Contributions aux organismes de regroupement	131	131	4	193	-97%	47%	48%
Autres	9	10	36	192	307%	2071%	1838%
Autres charges de gestion courante	610	877	659	1 056	74%	74%	58%
Redev / Taxe professionnelle des groupements	7 713	0	0	0	-100%	-100%	-
Atribution de compensation	0	8 401	8 473	8 456	-	-	-
Dotation versées des arrondissements ou communes	2 211	0	0	0	-100%	-100%	-
Dotation de Solidarité Communautaire	0	1 190	807	1 817	-	-	53%
Atténuations des crédits	2 211	1 190	807	1 817	-	-	53%
Total dépenses de fonctionnement (hors DSC)	12 816	14 572	15 365	17 225	20%	34%	18%
Total dépenses de fonctionnement	15 027	15 762	16 172	19 042	8%	27%	21%

Source : Comptes administratifs 2000, 2001 et 2002, Budget supplémentaire 2003

Les dépenses de fonctionnement (hors Dotation de Solidarité Communautaire) ont augmenté de 34% (soit + 4 409 K€) entre 2000 et 2003, pour atteindre 17 225 K€ en 2003.

Cette augmentation résulte de celle :

- des charges à caractère général, soit (+2243 K€ soit + 54%), notamment des **contrats de prestations de services** (+1455 K€, soit + 38%),
- des **charges de personnel** (+ 947 K€, soit + 262%),
- des autres charges de gestion courante (+ 476 K€, soit + 82%) notamment du fait de l'augmentation des **subventions de fonctionnement aux associations** (+ 158 K€, soit + 36%).

1.12 Recettes de fonctionnement

Le tableau suivant présente l'évolution des recettes de fonctionnement (hors recettes financières et exceptionnelles) de la Communauté d'Agglomération

Evolution des recettes de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération

	CA 2000, en K€	CA 2001, en K€	CA 2002, en K€	BP, DM & BS 2003, en K€	Variation 2000 / 2002	Variation 2000 / 2003	Variation 2001 / 2003
Charges de personnels et rattachés	0	0	0	0			
Ventes de produits et prestations de service	0	0	0	0			100%
Produits des contributions directes	6 796	5 570	5 356	5 917	-21%	-13%	8%
Taxe d'enlèvement des OM	4 245	4 146	4 373	4 545	3%	7%	10%
Impôts	11 043	9 715	9 729	10 452	-12%	-3%	8%
Autres reversements de fiscalité	0	0	504	512	-	-	-
Reversements sur contributions sur compétences	0	0	504	512	-	-	-
Dotations Globales de Fonctionnement	2 144	2 257	2 300	2 216	7%	3%	-2%
Subventions participation département	51	66	65	170	27%	233%	156%
Subventions participation - autres organismes	0	107	265	313	-	-	192%
Attrib fonds national de taxe professionnelle	0	310	232	155	-	-	-50%
Etat - Compensation au titre de la taxe profession	2 544	3 502	4 163	4 373	64%	72%	25%
Autres	60	106	98	152	63%	152%	44%
Dotations, subventions et participations	2 799	3 877	4 758	4 775	48%	43%	18%
Redevances versées par les fermiers et concession	145	145	193	209	33%	44%	44%
Produits divers de gestion courante	27	65	153	1	464%	-96%	-98%
Revenus des immeubles	5	11	26	59	468%	1190%	430%
Autres produits de gestion courante	17	22	72	263	111%	52%	215%
Total recettes de fonctionnement	16 017	16 286	17 735	18 622	11%	16%	14%

Source : Comptes administratifs 2000, 2001 et 2002, Budget supplémentaire 2003

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 16% (soit + 2 605 K€) entre 2000 et 2003. Cette augmentation résulte essentiellement de celle de la **compensation part salaire** (+ 1 829 K€, soit + 72%), qui couvre largement la diminution des produits des contributions directes (- 879 K€, soit - 13 %).

Il convient de noter ici que le taux de TPU a été successivement augmenté par la Communauté d'Agglomération, à 19,32 % en 2002 et 21,28% en 2003.

La DGF reste constante entre 2000 et 2003 (+ 3%).

1.13 Comparaison Dotation de Solidarité Communautaire / épargne de gestion

Le tableau suivant permet de comparer l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la Communauté d'Agglomération aux communes membres, par rapport à l'épargne de gestion dégagée par la section de fonctionnement.

Evolution de la Dotation de Solidarité Communautaire

	CA 2000, en K€	CA 2001, en K€	CA 2002, en K€	BS 2003, en K€	Variation 2000 / 2002	Variation 2000 / 2003	Variation 2001 / 2003
Dotation de Solidarité Communautaire	2 211	1 190	807	1 817	-64%	-18%	53%
Total dépenses de fonctionnement (hors DSC)	12 816	14 572	15 365	17 225	20%	34%	18%
Total dépenses de fonctionnement	15 027	15 762	16 172	19 042	8%	27%	21%
Epargne de gestion (hors DSC)	3 201	1 714	2 370	1 397	-26%	-56%	-18%
Epargne de gestion	589	524	1 563	420	58%	-142%	-180%
DSC / Epargne de gestion (hors DSC)	69%	69%	34%	130%			

Source : Comptes administratifs 2000, 2001 et 2002, Budget supplémentaire 2003

Hors versement de la DSC, les dépenses et recettes de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération permettent de dégager une épargne de gestion qui était de 3 201 K€ en 2000 et est de 1 397 K€ en 2003.

La Dotation de Solidarité Communautaire versée en 2000 et 2001 représente 69% de cette épargne de gestion (hors DSC), mais seulement 34% en 2002. Toutefois, le versement de la Dotation de Solidarité Communautaire en 2003 rattrape ce décalage puisqu'elle représente 130% de l'épargne de gestion (hors DSC).

1.2 La faiblesse des investissements

Evolution de la section d'investissement

	CA 2000, en K€	CA 2001, en K€	CA 2002, en K€	BS 2003, en K€	Variation 2000 / 2002	Variation 2000 / 2003	Variation 2001 / 2003
Dotations, fonds divers et réserves	0	0	349				
Subv. d'investissement reçues	102	3	151	227	68%	122%	7345%
Emprunt	0	0	204	267			
Total recettes d'investissement	102	3	1 701	514	1565%	403%	16758%
Immobilisations incorporelles	33	132	99	274	202%	574%	689%
Immobilisations corporelles	519	320	216	332	58%	34%	79%
Immobilisations en cours	108	1 661	967	143	795%	32%	91%
Autres immobilisations financières	0	0	0	0			
Remboursement d'emprunt	0	1 479	0	45			100%
Total dépenses d'investissement	660	3 298	1 282	721	94%	9%	-78%

Source : Comptes administratifs 2000, 2001 et 2002, Budget supplémentaire 2003

Les dépenses d'investissement restent relativement réduites sur la période 2000-2003. A ce stade, elles ont été concentrées sur la réhabilitation des halles du marché, et à des études (équipements culturels, entrée des deux villes,...).

